

# La gestion de l'eau au Bas-Saint-Laurent, ça passe par les 6 organismes de bassin versant!

Présenté dans le cadre des élections provinciales 2018

## Qu'est-ce qu'un bassin versant?

C'est un territoire drainé par un cours d'eau. Les limites de ce territoire sont établies naturellement par la ligne de partage des eaux.



Depuis 2009, la **gestion intégrée de l'eau par bassin versant** est généralisée à l'ensemble du Québec méridional. Le Québec est partagé en 40 zones de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

Chacune de ces zones de GIRE est attribuée à un organisme de bassin versant. On en retrouve six au Bas-Saint-Laurent.



## Qu'est-ce qu'un organisme de bassin versant?

Les équipes de professionnels des organismes de bassin versant (OBV) travaillent avec le milieu afin d'optimiser la collaboration sur les enjeux concernant l'eau ainsi que les écosystèmes aquatiques et d'assurer la mise en place de meilleurs mécanismes de gestion de l'eau.

### La gestion de l'eau au Bas-Saint-Laurent, ça passe par 6 OBV!

Pensez à nous dès qu'il est question d'eau.

Les OBV sont des organisations reconnues en vertu de la *loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection* (2009). Ils ont pour mandat d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle de chacun des bassins versants. Pour remplir leur mission, les OBV agissent comme table de concertation regroupant les différents usagers de la ressource eau.



De plus, la nouvelle **Stratégie québécoise de l'eau** du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques propose une vision rassembleuse pour 2030, de

même que les grandes orientations qui permettront d'assurer une gestion intégrée, durable et équitable des ressources en eau. Cette stratégie est un grand pas dans la bonne direction et favorise la concertation.



# Les enjeux prioritaires au Bas-Saint-Laurent

## 1. L'impact des changements climatiques sur les cycles hydrologiques

L'augmentation de la fréquence et de l'ampleur des épisodes d'inondation comme de sécheresse causée par les changements climatiques représente un stress économique croissant pour nos agriculteurs et municipalités. La lutte aux changements climatiques doit être prise au sérieux et l'adaptation aux nouvelles réalités doit être encadrée.



## 2. La dégradation des écosystèmes aquatiques, humides et riverains

Les milieux aquatiques sains et de qualité rendent des services écologiques essentiels (filtration, climatisation, rôle d'éponge...) et permettent des usages variés (baignade, pêche, villégiature...). La création d'aires protégées, la gestion des milieux humides sans perte nette, la gestion du ruissellement de surface et le bon aménagement des bandes riveraines contribuent à préserver ces services et usages.



## 3. La protection de l'eau potable et le traitement des eaux usées

Les sources municipales d'approvisionnement en eau potable sont des infrastructures aussi cruciales que vulnérables. Leur protection doit être accrue. D'autre part, encore aujourd'hui, de nombreuses municipalités québécoises ne traitent pas du tout ou peu efficacement leurs eaux usées, ce qui dégrade les cours d'eau.



## 4. La propagation des espèces envahissantes

Bien que cet enjeu soit plutôt récent au Québec, les espèces envahissantes sont devenues un casse-tête complexe. Myriophylle en épi, truite arc-en-ciel, berce du Caucase... Un grand chantier de prévention et de contrôle est indispensable afin d'atténuer les impacts économiques et environnementaux majeurs de ces intrus.

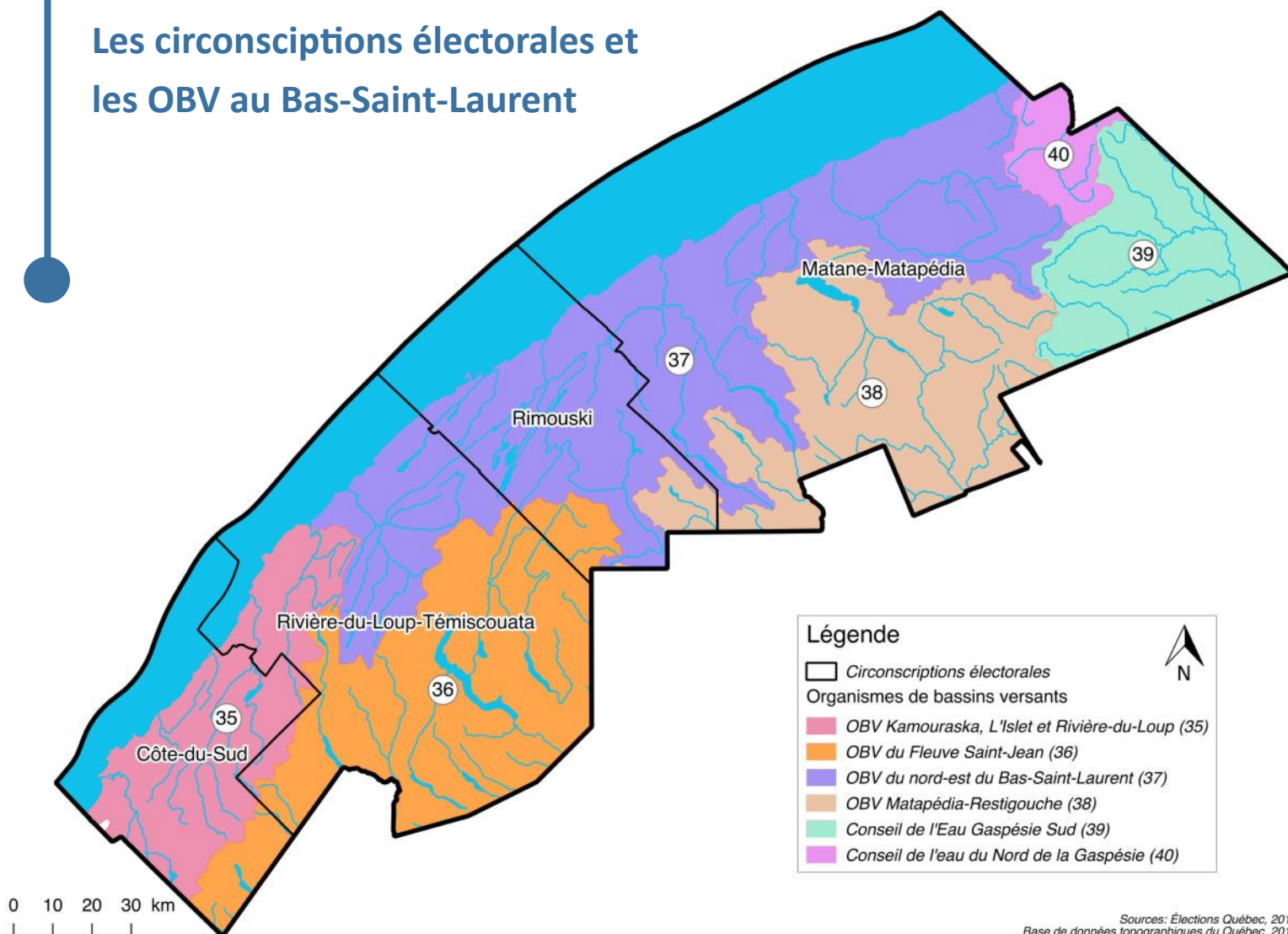
Photos, à partir du haut :

Brad Halcrow, Unsplash; Sébastien Nadeau, ARMVFPBSL; Shutterstock; Katherine Hanlon, Unsplash.

## Les OBV du Bas-Saint-Laurent, c'est :

- 26 professionnels en environnement.
- 6 plans directeurs de l'eau approuvés par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques.
- 6 sièges sociaux qui desservent la région : à Bonaventure, Causapscal, Rimouski, Saint-Maxime-du-Mont-Louis, Saint-Pascal-de-Kamouraska et Témiscouata-sur-le-Lac.
- 108 administrateurs répartis dans 6 conseils d'administration et issus des secteurs économique, des premières nations, agricole, forestier, municipal et communautaire.
- Des dizaines de municipalités directement impliquées dans la mise en œuvre des plans directeurs de l'eau.

## Les circonscriptions électorales et les OBV au Bas-Saint-Laurent



## Vos OBV au Bas-Saint-Laurent

### Conseil de l'Eau Gaspésie Sud

180, avenue Beauséjour  
Bonaventure (Québec) G0C 1E0

Direction : Emmanuelle Vallières-Léveillé  
418 534-2770  
evallieres.conseileau@globetrotter.net

### Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie

15, 1<sup>re</sup> Avenue Ouest  
Saint-Maxime-du-Mont-Louis (Québec) G0E 1T0

Direction : Yves Briand et Thierry Ratté  
418 797-2602  
info@conseileanordgaspesie.ca

### OBV du fleuve Saint-Jean

3, rue de l'Hôtel-de-Ville  
Témiscouata-sur-le-Lac (Québec) G0L 1X0

Direction : Michel Grégoire  
418 899-0909  
direction@obvfleuvestjean.com

### OBV de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup

536, avenue de la Gare  
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

Direction : Véronique Dumouchel  
418 492-6135, poste 101  
veronique.dumouchel@obakir.qc.ca

### OBV Matapédia-Restigouche

165, rue St-Luc  
Causapscal (Québec) G0J 1J0

Direction : Mireille Chalifour  
418 756-6115, poste 7014 ou 7013  
direction@matapediarestigouche.org

### OBV du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent

23, rue de l'Évêché Ouest, bureau 100  
Rimouski (Québec) G5L 4H4

Direction : Simon Tweddell  
418 722-0666, poste 109  
direction@nordestbsl.org

Visitez le site Internet du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec pour **trouver l'OBV près de chez vous!** [www.robvq.qc.ca/obv/rechercheVille](http://www.robvq.qc.ca/obv/rechercheVille)